

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE  
CAMPING DE LA CROZE \*\*\*  
SARL CAMPING DE LA CROZE  
RCS CLERMONT FERRAND 982 947 269  
CLASSEMENT 3 ETOILES LE 20/06/2022 N°C63-024080-003**

Ces conditions régissent les ventes de séjour et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète.

Toute réservation est nominative et ne peut être cédée. La direction du camping peut annuler la réservation sans aucun remboursement si la(les) personne(s) qui se présente(nt) pour le séjour n'est (ne sont) pas celle(s) prévue(s) au contrat. La réservation ne devient effective qu'après confirmation du camping par écrit, et après réception du contrat de réservation dûment rempli et accompagné des arrhes et des frais de dossier. Aucune réduction ni remboursement ne sera consenti dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, que ce soit pour des raisons personnelles, météorologiques, médicales ou autres. Chaque emplacement ou hébergement accueille au maximum un seul véhicule. Si le client dispose pour son séjour de plusieurs véhicules, conformément au nombre de personnes maximum autorisé selon le type de location, un parking extérieur est à sa disposition ; ce parking est non surveillé, son utilisation par le client se fait sous sa seule responsabilité, le camping déclinant toute responsabilité à quelque titre que ce soit. Toute personne doit se conformer aux consignes de sécurité ainsi qu'au règlement intérieur du camping disponible à la réception. L'accès au camping, la sortie du camping, ainsi que la circulation au sein du camping, est interdite aux véhicules, quels qu'ils soient, de 23h à 7h. Les modes de paiements acceptés à la réception sont les suivants : chèques, cartes bancaires, espèces, chèques ANCV et virement. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

#### **RESERVATION**

**Réservation d'un emplacement** : La pré-réservation est effective à la réception du contrat dûment complété, signé et arrhes versées + frais de dossier de **12 €** avec l'acceptation des conditions générales. Le solde doit être payé à l'arrivée. Chaque emplacement ne peut être occupé que par six personnes maximums. Un seul animal (qui doit être un animal habituellement qualifié d'animal de compagnie) est autorisé par emplacement.

**Réservation d'un hébergement** : La pré-réservation est effective à la réception du contrat dûment complété, signé et arrhes versées + frais de dossier de **12 €** avec l'acceptation des conditions générales. Le solde doit être payé au plus tard un mois avant l'arrivée. Pour le cas où la réservation est effectuée moins d'un mois avant l'arrivée, alors elle doit s'accompagner du paiement de l'intégralité du séjour et des frais de dossier.

Chaque hébergement est loué pour un nombre défini de personnes (Cf. contrat concernant chaque type d'hébergement loué) ; le camping interdit l'accès au site à toute personne surnuméraire (bébés et enfants y compris). Si aucune confirmation de pré-réservation n'est renvoyée au camping dans les 7 jours, le séjour sera automatiquement annulé sans préavis.

Un seul animal DE PLUS DE 12 MOIS -qui ne peut être qu'un chien de petite ou moyenne taille -est admis par hébergement.

Le camping de la Croze vous confirme la réservation par téléphone ou par mail. Si vous souhaitez recevoir la confirmation par courrier, merci de le préciser. Si aucune confirmation de pré-réservation n'est renvoyée au camping dans les 7 jours, le séjour sera automatiquement annulé sans préavis.

#### **CONDITIONS DE REGLEMENT**

Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début de votre séjour pour les locations.

En cas de réservation effectuée moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement intégral majoré des frais de dossier doit être effectué lors de la réservation.

Le solde doit être payé dans les délais sinon le séjour sera annulé. Dans tous les cas les frais de dossier et les arrhes restent acquis au camping. La facture sera éditée la veille du départ, en cas de suppléments.

#### **TARIFS ET TAXE DE SEJOUR**

Les prix s'entendent TTC.

Le montant de la taxe de séjour est indiqué sur les tarifs joints, le montant est fixé par la communauté des communes.

#### **DÉLAI DE RÉTRACTION**

En vertu de l'article L121-21-8 loi du 2014-344 du code de la consommation l'ensemble des services et prestations proposés, n'est pas soumis au droit de rétraction prévu aux articles L.121-20 et suivants du code de la consommation. En conséquence, les prestations de services d'hébergement et de loisirs commandés sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation.

#### **ANNULATION ET MODIFICATIONS**

Les modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité et de possibilité.

Tout séjour interrompu ou abrégé de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement. Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit avec accusé de réception.

Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous. Si l'annulation intervient :

\* Plus de 30 jours avant la date du début du séjour : les arrhes et les frais de dossier versés seront conservés par le camping.

\* Moins de 30 jours avant la date du début de séjour : 100 % du montant du séjour est exigé.

*Le client peut souscrire une assurance annulation auprès de la société campez couvert voir les conditions sur [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)*

#### **ASSURANCE**

Chaque client doit obligatoirement posséder toutes les assurances qui garantissent les risques de vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, de dégradation d'incendie...et en cas d'incendie relevant de la responsabilité civile du campeur.

#### **ARRIVE/DEPART**

Se garer sur le parking d'attente et venir à pied à la réception pour faire l'inscription.

Pour les locations louées à la semaine les arrivées se font le samedi à 16h00 (après 20h informer la réception du camping au préalable) et le départ le samedi suivant avant 10h00, après état des lieux. Le rendez-vous de l'état des lieux est planifié avec la réception au plus tard la veille du départ et se déroulera en fonction des horaires disponibles le jour du départ, entre 8h30 et 10h. En cas de départ la veille, le rendez-vous doit être pris au plus tard l'avant-veille et se déroulera le jour du départ effectif selon les horaires disponibles ; le départ effectif devra alors avoir lieu avant 20h.

. Si le locataire arrive à l'avance le meilleur accueil lui sera réservé dans l'attente de sa location ou emplacement. Le séjour est dû dans son intégralité sur les bases des dates définies lors de la réservation. En cas d'arrivée retardée : il est nécessaire de prévenir afin de convenir d'un horaire. Pour les emplacements camping les arrivées se font à partir de 14h en été ou 15h en hors saison et les départs ont lieu avant 11h45.

Pour tout départ retardé il pourra être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

#### **CAUTION DE LOCATION**

Pour les locations, une caution de 340€ est demandée à l'arrivée. Si le ménage a été effectué, que la location n'a subi aucune dégradation matérielles ou vol, la caution sera rendue après l'état des lieux du départ. Si le ménage n'est pas effectué, qu'il y a eu vol, dégradation, la caution sera dégrevée du montant des dégâts constatés.

La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE  
CAMPING DE LA CROZE \*\*\*  
SARL CAMPING DE LA CROZE  
RCS CLERMONT FERRAND 982 947 269  
CLASSEMENT 3 ETOILES LE 20/06/2022 N°C63-024080-003**

#### **ETAT DES LIEUX**

Le nettoyage complet de la location, emplacement et abords, incombe aux locataires, sinon un forfait de 65€ minimum sera facturé.

Le locataire peut demander à la réservation un forfait nettoyage. L'état des lieux d'entrée est effectué à l'arrivée du locataire qui a 24h pour informer l'accueil des remarques éventuelles et rendre son inventaire dûment complété, daté et signé.

#### **SECURITE**

Des extincteurs sont accessibles à tous en divers point du camping. Les barbecues individuels sont interdits sans autorisation. En cas d'incendie ou de tout autre incident avisez immédiatement la réception. Veuillez respecter le plan d'évacuation et emprunter les sorties de secours à pied. Aucun jeu violent n'est autorisé. Vos appareils, prises, câbles électriques sont tous conformes à la législation en vigueur.

#### **INFORMATIQUE ET LIBERTE**

Le client reconnaît expressément que le camping de la Croze ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans leur brochure ou leur site et notamment les photos, les qualificatifs, les activités, les services... et les dates. Toutes les photos et les textes utilisés sur les brochures et sur les textes sont non contractuels, ils n'ont qu'un caractère indicatif.

Les informations que vous nous communiquez ne seront transmises à aucun tiers et sont confidentielles. Elles seront uniquement utilisées par le camping de la Croze pour le traitement de votre commande. Vous autorisez sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photos de ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour ses besoins publicitaires, pour l'animation. En cas de refus, vous devez faire votre demande.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez de droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant il suffit de nous en faire la demande écrite (AR) en nous indiquant vos coordonnées.

#### **LES VISITEURS**

Aucun visiteur n'est accepté sans autorisation de la Direction, accès payant et inscriptions à la réception. Ils sont sous la responsabilité du locataire et sont soumis au respect du règlement intérieur.

#### **MINEURS**

Ils doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Ils ont placé sous la garde exclusive de leurs parents ou tuteurs qui en sont pleinement et civilement responsables. Ils ne sont pas autorisés à séjourner seuls sur le site.

#### **JEUX**

Par mesure de sécurité et de bruit l'accès y est interdit après 22h00. Les enfants sont accompagnés aux aires de jeux, ils sont sous la responsabilité de leurs accompagnants et respectent les consignes.

#### **ANIMATIONS – ACTIVITES**

Les participants sont soumis aux règles énoncées par l'équipe. La direction se réserve le droit d'annuler des animations.

#### **ANIMAUX**

Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie et animaux dangereux sont interdits. Les autres animaux sont acceptés sur présentation du carnet de vaccinations à jour. 1 seul animal de plus de 12 mois est autorisé dans les locations (interdit sur les canapés, les lits...). Ils sont obligatoirement tenus en laisse et toujours sous la vigilance des propriétaires. Il est interdit de les laisser seul sur l'emplacement ou la location. Leurs excréments sont ramassés et les salissures nettoyées par leur propriétaire. Ils sont interdits dans les espaces publics, jeux, bar, piscine...

#### **TENUE ET HYGIENE**

Il est interdit de fumer dans les locations. Eteindre les mégots dans les cendriers à disposition et non dans les allées. Les sanitaires sont nettoyés et les poubelles sont ramassées plusieurs fois par jour. Nous vous remercions de tenir les lieux propres. Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camping et de ses installations. Le respect des zones de lavage et de vidange est obligatoire.

#### **ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE**

Mise à disposition de containers et récup verre pour le tri-sélectif. Une attention aux économies d'énergies est demandée. L'environnement naturel et humain doit être respecté.

#### **RESPECT**

Le silence doit être respecté. Pour le repos, le silence est assuré après 23h30. A l'intérieur du camping la vitesse est limitée à 10km/h. Le stationnement doit se faire sur l'emplacement octroyé et ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants. Le respect des voisins, des employés et des

Gérants est de rigueur.

#### **SANCTIONS**

Chaque client s'engage à respecter le présent contrat de location et le règlement intérieur du camping de la Croze. Toute dégradation commise sera à la charge de son auteur. Tout comportement visant à troubler l'ordre général du camping pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'établissement (alcool, stupéfiants, dégradations, vols, nuisances sonores répétées, comportement provocateur et indécent...).

#### **LITIGE – RECLAMATION**

*Le camping n'est pas responsable d'une mauvaise réception de la TNT ou de la Wifi. Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée dans les 7 jours de la prise de possession par lettre recommandée avec accusé de réception. Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est CM2C.*

*Il peut être joint via son site : <https://cm2c.net/>, ou par voie postale : CM2C, Centre de médiation, 14 RUE SAINT JEAN 75017 PARIS.*

**Je déclare être en accord avec les termes du contrat,**

**Je date et signe avec la mention « lu et approuvé ».**